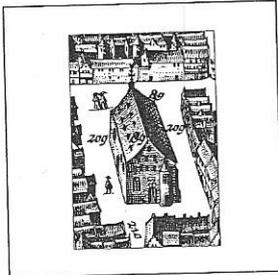


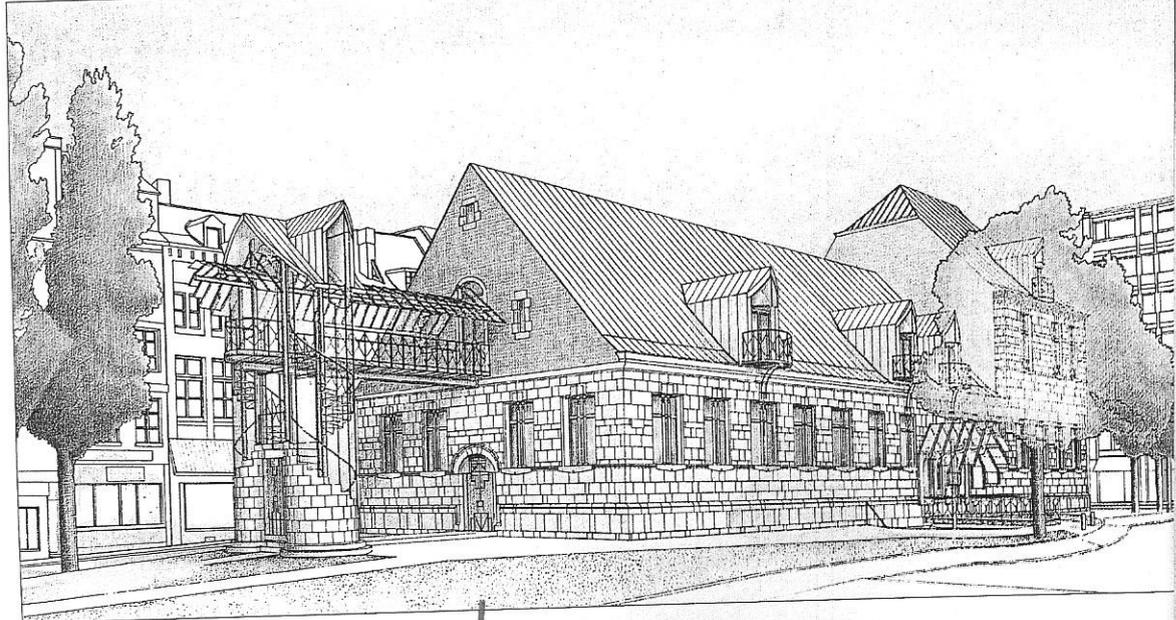
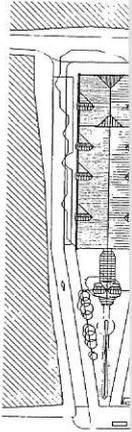


HALLE DU NORD - LIEGE

- Maître de l'ouvrage
Ville de Liège
- Pouvoir subsidiant
Communauté Française
- Entrepreneur Promoteur
J. Richard s.a.
- Auteurs du projet
P. Arnould & Partenaires
architecture ingénierie.



- Conception
Pierre Arnould et Paul Wilkin
avec la collaboration de
S.E. Belhacel, J.P. Caumiant,
M.C. Ernotte, F. Flausch,
N. Onder et F. Soccol.
- Situation du projet
Quai de la Batte à Liège.



12

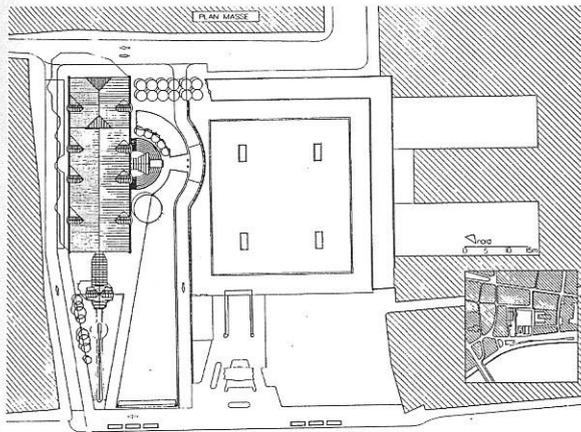
Erigée entre 1544 et 1548, la Halle du Nord, anciennement Halle de la Batte, est un des rares témoins de l'architecture médiévale à Liège. Elle est toute une dizaine d'années plus jeune que le centre ancien et le Palais de la Ville. La restauration de ce bâtiment, arrêté Royal du 20.06.1987, s'impose d'urgence pour la conservation.

A cette fin, cette proposition de restauration de la Ville n'est plus en fait l'objet d'un concours mais d'un contrat d'embellie architecturale. Cette formule doit permettre de sauvegarder le monument et les subsides importants de la Ville. La prise en charge par la Ville de la restauration du Patrimoine bâti prendra en charge pendant 10 ans le bâtiment pendant 10 ans à déterminer. La Ville réalisera une opération « blanche ». Un nombre limité de participants retirés à l'Echevinat de la Ville. Seules trois équipes de propositions parmi les participants, a retenu le projet.

En exprimant les raisons de la Ville, a tenu à mettre en évidence les qualités de l'œuvre.

1. Etat actuel
2. Vue perspective du projet
3. Plan de situation

h6 AL-13 - encl



3

Érigée entre 1544 et 1546, la Halle du Nord, anciennement halle aux viandes, est un des rares témoins de l'architecture civile à Liège. Elle est toutefois désaffectée depuis une dizaine d'années, bien que située dans le centre ancien et commercial de la Cité. La restauration de ce monument classé par Arrêté Royal du 20.05.1950 et sa réaffectation s'imposent d'urgence afin d'assurer la conservation.

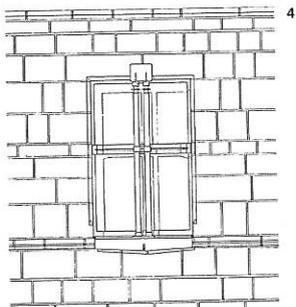
A cette fin, cette propriété communale que la Ville n'est plus en mesure d'entretenir, a fait l'objet d'un concours d'idées original, liant d'emblée architectes et promoteurs. Cette formule doit permettre, à court terme, de sauvegarder le monument en cumulant les subsides importants octroyés par l'Administration du Patrimoine culturel, à la part prise en charge par le promoteur. Celui-ci obtiendra en contrepartie la jouissance du bâtiment pendant un certain nombre d'années à déterminer par bail emphytéotique, la Ville réalisant ainsi une opération « blanche ». Un nombre significatif de dossiers de participation au concours ont été retirés à l'Echevinat des Bâtiments communaux. Seules trois équipes ont finalisé leurs propositions parmi lesquelles le jury, unanime, a retenu le projet ici présenté.

En exprimant les raisons de son choix, le jury a tenu à mettre en exergue les indiscutables qualités de l'œuvre architecturale retenue:

- le respect du monument, tant de sa volumétrie, de sa spatialité intérieure et du caractère de sa structure que des éléments archéologiques subsistants;
 - l'affirmation d'un parti architectural à l'ordonnance cohérente et rigoureuse;
 - l'intégration des apports contemporains à l'architecture ancienne par une utilisation particulière adéquate de techniques et de matériaux actuels dont l'expression authentique renforce le caractère de l'édifice. Les signes de ces éléments constructifs, exprimés sans ambiguïté, enrichissant par des observations concrètes, la lecture de l'architecture de la Halle et de son évolution;
 - la mise en valeur des espaces du sous-sol par une subtile liaison à l'esplanade;
- Assurément, il s'agit là de la part des auteurs, d'un projet d'une grande maîtrise dont l'ensemble des qualités contribuera à l'attrait touristique et didactique du lieu. Il importe maintenant que par une mise en œuvre rapide et suivie de ce projet, les architectes puissent concrétiser leur œuvre dans l'espace et prouver ainsi comme Bastin pour l'arsenal de Namur et Vandenhove pour l'hôtel Torrentius-Liège, la compatibilité valorisante de l'ancien et du moderne

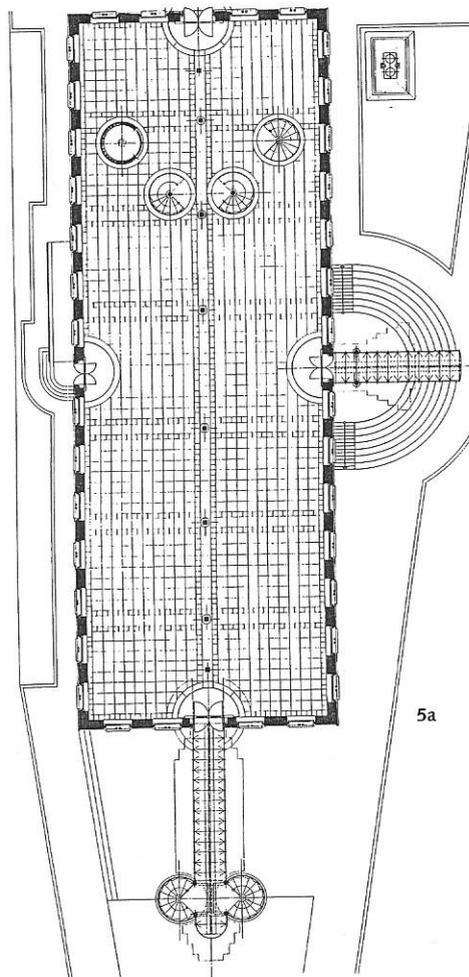
Jacques Barlet

Professeur à l'I.S.A.
Lambert Lombard à Liège
Membre de la C.R.M.S.

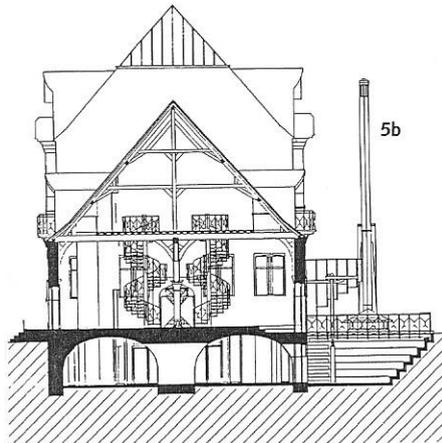


4

4. Détail d'une fenêtre à meneaux



5a



5b

A + 99. 1988

13

1. Etat actuel

2. Vue perspective du projet

3. Plan de situation

5a. Plan du rez-de-chaussée

5b. Coupe transversale dans l'axe de la cour basse